Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260304-202612-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 4 Mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 Février 2026

MM. BIHOES Chantal, Maire, LE CORF Henri, GABEL Géraldine, LE GOFF Philippe, BEGUIN Christelle, LE BRUN André, LE HASIF-BARGAIN Sandrine adjoints au maire, PERRON Eliane, LE POULICHET Yves-Marie, JAFFRE Christelle, JEHANNO Yves, CONAN David, LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, LOHEZIC Mikaël, CLEQUIN Yolande, BRET Christophe, RIBAULT Joséphine, MOREAC Jean-Michel, LECOMTE Yolande.

Absents : LE SOURD Gwénael, LE MEITOUR Eloïse, CARO Isabelle, DANO Audric.

Désignation du secrétaire de séance
Mme JAFFRE Christelle, Conseillère Déléguée, est désignée comme secrétaire de séance. Mme

2026 - 12 – Voirie définitive lotissement Jean THOMAS : avenant n° 1

M. Phillipe LE GOFF, Adjoint, informe le Conseil que des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise COLAS dans le cadre des travaux de voirie définitive, au lotissement Jean THOMAS, avec notamment la réalisation d'un chemin piéton. Outre ce rajout, la maitrise d'œuvre a procédé à l'ajustement des quantités. Il convient donc de se positionner sur cet avenant d'un montant de 2 504.25 € H.T. pour un marché notifié à 80 189.55 € H.T..

Le Conseil, après avoir entendu les explications de M. Philippe LE GOFF et à l'unanimité

APPROUVE l'avenant 1, au marché de l'entreprise COLAS, tel que présenté ;

AUTORISE Mme Le Maire à intervenir à sa signature.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 10 Mars 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 9 Mars 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance